

Bulletin d'informations

Mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

En ce début d'année 2025, je reviens vers vous pour vous informer des réalisations effectuées pendant l'année 2024, mais aussi pour porter à votre connaissance ce que la municipalité envisage d'accomplir pendant l'année 2025.

Voirie 2025

Après la réfection totale de la place dans le Bourg fin 2023, une pause au niveau des investissements a eu lieu en 2024. Bien sûr, concernant le fonctionnement, tout ce qui est entretien de nos voies communales (fauchage, broyage, etc...), s'est déroulé comme prévu.

En 2025, nous allons procéder à une rénovation de la voirie dans le village des Veillards. Pour mener à bien les travaux et notamment pour faire sauter un « goulot d'étranglement » existant sur une voie communale, la Commune va se porter acquéreur d'un terrain privé.

Madame Evelyne HULME, que j'ai reçu en mairie, et sa sœur Madame Annick CORDILLET sont propriétaires en indivision de la parcelle de 513 m² qui fera l'objet de l'achat par la commune. Une délibération du Conseil municipal du 30/09/2024 a validé cette acquisition et me donne tout pouvoir en tant que Maire pour signer les actes notariés futurs avec l'étude de Maître GIRARD à Combronde.

Un technicien de la Communauté de Communes (qui a la compétence Voirie), a finalisé le projet après un commencement par la conductrice de travaux, Manon POULET, qui a quitté le service voirie en septembre dernier. Trois points ont été répertoriés pour établir l'estimatif au niveau technique, mais aussi au niveau financier :

- Réfection de la chaussée existante particulièrement dans la partie « basse » du village ;
- Elargissement de la chaussée existante (chemin des Veillards aux Graverolles) grâce à l'achat du terrain ;
- Récupération des eaux pluviales ; point important du projet qui devrait, avec l'enfouissement de canalisations, pose de caniveaux type « acodrain » etc..., palier au ruissellement des eaux de pluie dans plusieurs habitations.
- L'estimatif (le devis) de base approche les 30 000 € Hors Taxes, 2 demandes de subventions sont faites :
 - ✓ Une auprès du Département (FIC) que nous devrions recevoir sans souci ;
 - ✓ Une auprès de l'ETAT (DETR) beaucoup plus incertaine en raison du contexte budgétaire national.

La commission d'appel d'offres qui se réunira au printemps prochain, indiquera le nom de l'entreprise qui sera retenue pour les travaux.

*En 2025, nous allons
procéder à une
rénovation de la voirie
dans le village des
Veillards*

Impôts locaux

Le montant des taxes foncières a augmenté en 2024. La commune n'en est pas l'auteur puisque les taux d'imposition communaux n'ont pas évolué depuis que je suis maire. Mon prédécesseur avait procédé de la même façon ; en conséquence aucune augmentation des taux communaux ne s'est produite depuis plus de 20 ans.

En revanche, les bases d'imposition calculées par la Direction Générale des Finances Publiques, ont augmenté chaque année, en fonction de l'inflation.

De plus, cette année, l'intercommunalité a voté l'augmentation du taux sur les propriétés bâties.

Nouveaux habitants

Cette année 2024 a vu l'arrivée de nouveau habitants et je leur souhaite la bienvenue ainsi qu'une bonne adaptation.

La commune compte actuellement environ 130 habitants permanents, plus une petite vingtaine qui occupent temporairement une résidence secondaire.

J'encourage tous ceux qui ne sont pas encore inscrits sur la liste électorale à le faire. Les prochaines élections municipales auront lieu au printemps 2026, mais il n'est pas impossible que nous devions nous rendre aux urnes en 2025, au vu de la situation politique nationale...

J'informerai en fin d'année le Conseil municipal, de mes intentions concernant les élections communales, mais d'ores et déjà je demande à ceux qui pourraient être intéressés pour entrer dans le Conseil à me le faire savoir.

Associations, arbre de Noël, colis

- Association Anima'Sioule

Le traditionnel arbre de Noël, organisé par Anima'Sioule, s'est déroulé le dimanche 15 décembre, pour le plaisir de tous les enfants de la commune jusqu'à 12 ans.

Ce rendez-vous, qui se tient dorénavant à la Salle des fêtes de Saint-Remy-de-Blot est toujours un bon moment festif pour les enfants, mais aussi pour leurs parents.

- Colis de Noël

Comme les années précédentes, les personnes de plus de 65 ans inscrites sur la liste électorale, ont reçu leur colis de Noël, confectionné essentiellement de produits locaux. C'est l'huilerie de Blot-l'Eglise qui a réalisé les 26 colis (13 pour les couples et 13 individuels). Bonne dégustation à tous !



Informations municipales diverses

Salle des fêtes

Contrairement à ce que je vous avais annoncé l'an dernier, la priorité actuellement n'est pas de changer les chaises, mais les tables. Les utilisateurs de la salle des fêtes nous ont alerté, et à juste titre, sur le fait que l'emboîtement des plateaux les uns contre les autres devient de plus en plus difficile.

Ce mobilier date, en grande partie, de la création de cette salle polyvalente. C'est pourquoi nous allons acquérir une vingtaine de tables, permettant de réunir plus de 100 personnes ; et aux organisateurs de les plier plus aisément.

De plus, depuis l'été dernier nous avons aussi équipé la salle des fêtes d'un four à micro-ondes.

Passerelle sur le ruisseau de Vérines

Près de la Sioule, dans le Bourg, sur l'aire de pique-nique se trouvait une passerelle. En fin d'été, l'an dernier, celle-ci s'est effondrée suffisamment pour être remplacée intégralement.

C'est Julien DESCLAVELIERE, notre agent communal, qui va se charger durant cet hiver, de la construction d'une nouvelle passerelle, plus sécurisée. Ses compétences techniques en menuiserie, vont lui permettre de réaliser une belle reconstruction.

Déploiement de la fibre optique

La Région et en son sein AUVERGNE NUMÉRIQUE a choisi le Bureau d'Etudes ACTION CLA pour étudier le développement de la fibre.

- Il y aura des points de piquage dans chaque hameau, village, bourg, rue.

- Fin 2025, les câbles extérieurs ou souterrains seront tirés. Ils suivent, en principe, le réseau France Télécom. ACTION CLA calcule pour savoir si les poteaux Orange et ENEDIS existants peuvent supporter la charge de la fibre. En juillet dernier, un piquage des maisons dans les villages a été effectué en amont, en concertation avec la mairie, avec échange d'un fichier informatique.

- Le raccordement des points de piquage jusqu'aux clients intéressés, devrait se faire courant 2026. Le développement sur le terrain s'effectuera avec le tirage des fibres optiques.

Ensuite et enfin la main reviendra aux fournisseurs internet comme Orange, SFR, etc, pour exercer le démarchage auprès des clients.



Eclairage Public

Je vous ai indiqué l'an dernier, avec l'accord du Conseil municipal, que je n'étais pas favorable à une coupure nocturne de l'Eclairage Public et vous ai donné les raisons. Je n'ai pas changé d'avis sur ce point.

Ce n'est pas pour autant que je suis favorable au statut quo. C'est pourquoi, avec M. Julien GUERRAND de la Communauté de communes (service transition énergétique) nous devrions étudier si un service rendu à la population peut être efficient, si ce n'est plus, avec un coût moindre.

Il faudra voir la dépense engendrée pour la commune en changeant les éclairages actuels par d'autres moins consommateurs d'énergie (éclairage LED par exemple).

Je vais demander à M. GUERRAND, au cours de l'année, de participer à une réunion du Conseil, pour exposer les propositions ainsi que les prix de ce qui pourrait être mis en place.

Adressage

Nous allons mettre en place l'adressage sur la commune.

A ce stade, le recensement de toutes les rues, chemins, impasses, a été élaboré, en concertation avec tous les élus. Je sais que les conseillers municipaux ont échangé avec beaucoup d'entre vous à ce sujet. Il est possible que certains n'aient pas pu donner leur avis mais ce n'est pas grave.

Tous les noms des voies ont été choisis. Ces derniers ont été attribués en fonction de l'histoire des lieux. Noms donnés par nos ancêtres (ex : impasse de Combadoix à La Villeneuve) ; localisation (ex : Route de la Vallée pour la traversée du Bourg ou Route du Plateau pour la traversée à la Villatte).

Si vous ignorez tout de ce qui va se produire, vous pouvez me contacter et je vous indiquerai le nom qui est prévu pour la voie de votre habitation. Je tiens à tous vous rassurer, rien de saugrenu ou de déraisonnable n'est envisagé.

Nous devons avancer sur cette thématique et j'ai déjà pris contact avec l'entreprise SIGNAUD GIROD (Clermont-Ferrand), qui a travaillé, entre autres, avec les communes de Pouzol et Châteauneuf-les-Bains.

J'ai demandé à chaque conseiller de recenser le nombre de panneaux, de piquets et le lieu d'implantation de ces derniers.

Chaque usager recevra le numéro de son habitation et devra le mettre en évidence, afin que l'adressage remplisse ce pourquoi il est fait.

Je remercie par avance, les adjoints, les conseillers municipaux et l'employé communal qui vont participer à la mise en place des panneaux (poteaux et plaques).

Mairie

Les fenêtres et les radiateurs existants devenaient quasiment obsolètes. Avec l'obtention de deux subventions suivantes, nous avons pu remplacer l'ensemble :

- DETR versée par l'Etat
- Bonus Ruralité versée par la Région

L'entreprise LOPITAUX (menuiserie générale) a remplacé les cinq fenêtres et l'entreprise SOUBRE Electricité Générale, a changé l'ensemble des radiateurs. Ces aménagements doivent nous permettre d'améliorer la performance énergétique, tout en apportant un confort de travail plus agréable.



Contrat Irène BELIN

Irène BELIN travaille 4 heures par semaine pour la Commune. Elle s'occupe de l'entretien de la mairie, de la salle des fêtes mais aussi en fonction des saisons, des différents parterres de fleurs dans le Bourg. Nous avons renouvelé son contrat de travail pour une durée de trois ans à compter du 01er janvier 2025.

Réparations diverses

L'entreprise DEKONINCK, installée aux Parolles, est intervenue au niveau de nos toitures municipales :

- Tuiles de rive en mairie
- Colmatage d'une fuite sur le toit de l'église

Courant 2025, nous lui demanderons d'enlever toute la mousse qui s'est accumulée au fil des années, sur la toiture de la salle des fêtes.

État-civil

Je porte à votre connaissance, le décès d'Alexandre, Marcel FREDY, le 09 juin 2024. Il a vécu toute sa vie à Gercueil.



Voeux du Maire

Pour conclure, je souhaite à tous une année 2025, la plus heureuse possible et une bonne santé. Meilleurs vœux auxquels s'associent toute l'équipe municipale ainsi que les employés communaux.